

Volonté d'engagement et participation démocratique des jeunes

Déclaration du groupe CGT

Cette saisine gouvernementale sur l'engagement et la participation électorale des jeunes aurait nécessité plus de temps afin de mener plus profondément ce travail d'importance à l'instant où le principe même de démocratie est questionné, notamment par l'abstention. Cela aurait permis d'approfondir les réflexions de la partie 3 sur notre système démocratique et institutionnel et leur traduction éventuelle en préconisations.

La CGT salue cependant l'ensemble de la commission, sa présidente, les rapporteurs et l'administration pour ce travail qui porte des ambitions fortes et que nous avons voté. Cette qualité tient aussi aux citoyen.nes, tiré.es au sort et participant à la commission, qui ont apporté leurs contributions, leur engagement, leur originalité. Merci aussi aux jeunes de Marseille qui ont déconstruit tellement de clichés sur la jeunesse... C'est la démonstration que l'avenir de notre démocratie est un bien commun de tous les citoyens.

L'avis approfondit toutes les causes de l'abstention, en refusant de s'attacher aux seules solutions strictement techniques pour faciliter la participation au vote. Des évolutions sur le vote électronique, la comptabilisation du vote blanc ou la mal inscription doivent être prises en compte, mais il nous apparaît fondamental de répondre aux nécessaires transformations de notre système démocratique et des politiques de notre pays. L'avis contient des pistes fortes pour une meilleure représentation, des droits nouveaux, un statut de l'élu...

Répondre au besoin d'émancipation de toutes les jeunes par des propositions qui changent la vie, coconstruire des politiques publiques qui les concernent est essentiel et devra être approfondi par le Cese.

Reconnaissance de l'engagement, éducation et participation au dialogue démocratique dès le plus jeune âge ... ce continuum doit être effectif pour remédier à l'abstention des jeunes.

Reconnaître les jeunes comme citoyen.nes à part entière nécessite aussi qu'ils soient autonomes, c'est pourquoi la préconisation 12 est essentielle. Elle les fait entrer dans le droit commun et donne un accès direct aux dispositifs d'aides sociales dès 18 ans. La CGT portait aussi l'exigence de revalorisation des aides.

A cet égard nous nous interrogeons sur le dissensus de certains groupes motivé par un supposé risque de désaffection à s'engager dans une formation ou l'apprentissage en cas de bénéfice d'aides financières. Cette vision d'une jeunesse fainéante, oisive, assistée s'oppose à ce que nous avons pu constater lors des auditions. Les jeunes s'engagent, militent, portent des exigences pour des causes sociales et environnementales, qu'ils trouvent justes et importantes, pour retrouver le sens du travail, pour « plus et mieux » de démocratie, pour le devoir d'exemplarité et de probité des élus

ou représentants, pour la prise en compte de l'intérêt général... C'est bien par le retour à ces fondements que la confiance sera de retour.

Dans cette période incertaine pour notre avenir commun, il faudra veiller à ce que les élus puisent dans ces travaux pour ne pas décevoir et inverser la défiance envers nos institutions. Ce travail devrait aussi être prolongé à court terme, pour que les jeunes mais aussi l'ensemble des citoyen.nes s'emparent du bulletin de vote pour faire entendre leur voix.